



COMMUNIQUE de PRESSE

ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER : L'AVENIR DE L'AEFE S'ASSOMBRIT

Le Sgen-CFDT de l'étranger déplore vivement que le gouvernement et les élu·e·s de l'Assemblée nationale n'aient pas fait un geste en faveur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

En effet, dans le cadre du projet de loi de finances, les député·e·s ont rejeté l'amendement adopté par la Haute Assemblée visant à augmenter pour 2018 le budget de l'AEFE de 30 millions, afin de réduire l'impact de la suppression de 33 millions d'euros de crédits d'exécution décidée brutalement durant l'été.

Aujourd'hui prisonnier d'une dotation budgétaire insuffisante, l'opérateur public AEFE est contraint de mettre à exécution un plan massif de suppressions de postes de fonctionnaires détaché·e·s et d'augmenter le montant de participation des établissements au fonctionnement du réseau.

Les suppressions de postes à la prochaine rentrée seront compensées par la création d'emplois locaux. En d'autres termes, à des personnels formés, succéderont des personnels à former ; à des personnels dont la rémunération était partiellement à la charge des familles via les frais d'écologies succéderont des personnels dont la rémunération sera entièrement à leur charge.

Déjà, certains établissements, en Suisse et au Canada notamment, ont évoqué la possibilité de quitter le réseau des établissements ayant passé une convention avec l'AEFE : trop cher compte tenu du service rendu.

Le Sgen-CFDT dénonce des choix radicaux et lourds de conséquences, pris selon toute vraisemblance en toute méconnaissance de cause au plus haut niveau, qui mettent en danger les missions de service public assignées à l'AEFE et l'AEFE elle-même, malmènent les communautés éducatives et mécontentent les Français·e·s de l'étranger.

Après avoir mis le feu à la maison AEFE, une mission a été confiée sur son avenir par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Éducation nationale à Samantha Cazebonne, députée de la 5^e circonscription des Français de l'étranger. Le Sgen-CFDT pèsera de tout son poids pour que le réseau des établissements en gestion directe et conventionnés relevant de l'AEFE soit considéré comme une priorité dans le cadre du service public et non comme une marchandise abandonnée aux règles concurrentielles du secteur privé, échappant à toute obligation de gestion publique des finances et des emplois.

Paris, le 19 décembre 2017

- **Contacts : Alain Schneider/Françoise Guyot, secrétaires généraux du Sgen-CFDT de l'étranger, 01 56 41 51 20, etranger@sgen.cfdt.fr**